



**VALORISATION D'EMBALLAGES  
DE DECHETS DANGEREUX  
AGREEE PAR LA REGION  
WALLONNE**  
Fûts et conteneurs reconditionnés  
et neufs

Siège Social : ZONING INDUSTRIEL  
PORT AUTONOME DE LIEGE  
Rue du Charbonnage 23  
B-4020 WANDRE

Tél. : 00-32-(0)4-3624095  
Fax : 00-32-(0)4-3624266

**Fûts et conteneurs reconditionnés**

Succursale : ZONING INDUSTRIEL  
DES HAUTS SARTS  
Rue de l'Epervier, 1  
B-4040 HERSTAL

Tél. : 00-32-(0)4-2480885  
Fax : 00-32-(0)4-2480578

**Fûts et conteneurs neufs**

[HTTP://www.solirem.be](http://www.solirem.be)

E-mail : [solirem@solirem.be](mailto:solirem@solirem.be)

## Convention de reprise d'emballages usagés

### **Conditions**

1. Les emballages seront **vides** et le cas échéant **rincés**.
2. Les emballages seront **en bon état**.
3. Les emballages ne contiendront **aucun produit toxique**.
4. Lors de la première livraison, les emballages seront, si nécessaire, accompagnés d'une fiche technique relative à leur contenu.
5. Si les emballages ont contenu des produits toxiques, ils doivent avoir été rincés, de sorte qu'ils soient assimilables à des emballages non pollués. Le **producteur** s'engageant par écrit à ce traitement de décontamination.
6. Les emballages non conformes (non vidés ou en mauvais état) seront retournés au **producteur** ou seront éliminés aux frais de ce dernier.

### **Tarification**

Valorisation des emballages : selon le type d'emballage et son état.

Aux frais de la Solirem       Aux frais du Producteur

Transport : selon la quantité d'emballages.

Aux frais de la Solirem       Aux frais du Producteur

### **Certificat de reprise**

La Solirem SA établira mensuellement un certificat de valorisation en vertu de l'agrément délivré par le Ministère de la région Wallonne.

En tant qu'opérateur VAL-I-PAC, la reprise des emballages sera déclarée à cet organisme et prise en considération dans le cadre des obligations du **producteur** en tant que déballeur.

Pour la SOLIREM SA

Pour le producteur

TRAVAGLIANTI T.  
Opérateur agréé

Fait à Wandre, en double exemplaire, le